

# POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

## Transition : la Serbie propose également son accompagnement..

Yannick Franz IGOHO  
Libreville/Gabon

LES jours passent et semblent se ressembler du côté du palais du bord de mer. Tant les diplomates accrédités au Gabon (et même ceux venus d'autres horizons) se bousculent ou presque à la porte du cabinet présidentiel. Hier encore, le président de la Transition, le général de brigade Brice Clotaire Oligui Nguema, a échangé avec un autre membre du corps diplomatique accrédité au Gabon, en la personne de Milos Perisic, ambassadeur non-résident de la République de Serbie près la République gabonaise.

Les échanges entre nos pays ont constitué la trame dudit entretien. Ainsi, le chef de l'État et son hôte ont passé en revue les liens entre les deux États. Une rencontre de haute facture vu que le Gabon et la Serbie s'apprêtent à célébrer les cinquante ans de coopération bilatérale à ce jour sans anicroche.

Une coopération que les deux personnalités souhaitent renforcer voire amplifier. Pour ce faire, les autorités de Libreville et celles de Belgrade envisagent d'étendre leurs liens de coopération dans des nouveaux domaines dont ceux de la santé, de l'importation et de l'exportation, de l'agriculture, de la construction, mais également dans le domaine militaire et de l'éducation. Sur ce dernier plan, le diplomate serbe a annoncé l'octroi de bourses aux étudiants gabonais désireux d'étudier dans son pays natal.

Le président de la République et le diplomate serbe ont, en outre, abordé la Transition en cours au Gabon depuis quelques mois. Aussi, respectueux de la volonté du peuple gabonais, Milos Perisic a saisi l'occasion de cette rencontre pour exprimer le souhait de son pays d'accompagner le Gabon dans ce processus en mettant à contribution l'expertise serbe.



Une phase de l'entretien entre le chef de l'Etat Oligui Nguema et l'ambassadeur de la Serbie au Gabon, Milos Perisic.

## Sanctions contre le Gabon : l'étau se desserre progressivement

J.KOMBILE MOUSSAVOU  
Libreville/Gabon

L'ÉTAU des sanctions, qui semblait enfermer le Gabon au lendemain de la prise effective du pouvoir par le Comité pour la transition et la restauration des institutions (CTRI) le 30 août dernier, semble progressivement se desserrer.

Et pour cause, la liste de ses partenaires clamant leur volonté d'accompagner, du mieux possible, le processus amorcé depuis bientôt trois mois ne cesse de s'allonger. Le dernier en date n'est autre que l'Union africaine (UA). Organisation continentale qui, par le biais du Haut représentant du président de la Commission, Mohamed Ibn Chambas, a indiqué lundi dernier, au sortir de l'audience que lui a accordée le président de la Transition, le général Brice Clotaire Oligui Nguema, l'ambition de l'UA d'être aux côtés de notre pays durant cette phase charnière de son histoire.

Un soutien de poids qui laisse



La secrétaire générale de l'OIF, Louise Mushikiwabo, affirmant au chef de l'Etat, le général Brice Clotaire Oligui Nguema, le soutien de l'OIF au Gabon.

raisonnablement à penser qu'à l'analyse, les sanctions prises à l'encontre du Gabon s'avèrent être au final que de "principe". Et que bon nombre d'acteurs internationaux semblent avoir pris la pleine mesure, le bien-fondé et la spécificité de la prise de pouvoir par le CTRI. D'autant plus qu'auréolée d'une véritable et sincère onction populaire, celle-ci ne vise, au final, qu'à asseoir notre pays sur des bases réellement démocratiques en redéfinissant de manière transparente, claire

et inclusive les contours de notre vivre-ensemble.

À cet effet, la récente publication du projet de chronogramme de la Transition a fini par convaincre plus d'un membre de la Communauté internationale sur les réelles et profondes intentions du CTRI. D'autant plus que celui-ci, sous réserve de son adoption lors du Dialogue national inclusif prévu en avril prochain, décline clairement les différentes étapes devant conduire à un retour de l'ordre constitutionnel normal.

Avec à la clé, une nouvelle Loi fondamentale soumise à l'approbation du peuple.

Ceci pour relever qu'avec autant de gages de bonne volonté et conduite, l'on ne comprendrait véritablement pas pourquoi les instances sous-régionales maintiendraient durablement leurs positions actuelles contre notre pays. Ce qui reviendrait à s'interroger sur leur pertinence et légitimité. Entendu que les sanctions peuvent être comprises comme une manière de lutter contre toute forme de négation de l'État de droit et de la souveraineté du peuple.

Toutes choses contre lesquelles semble se détourner le CTRI. Vu qu'en mettant un terme aux errements de l'ancien régime, celui-ci s'est résolument et manifestement inscrit dans une dynamique de reconstruction d'un État véritablement soucieux du bien-être de la population, sans émettre des quelconques velléités de perdurer, envers et contre tout, au pouvoir.